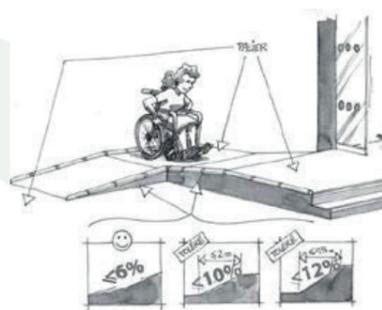


MISE EN ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES DE PROXIMITÉ & LOCAUX DES PROFESSIONS LIBÉRALES



UN FORMULAIRE « CERFA » SIMPLIFIÉ N°15797*01 DISPONIBLE SUR WWW.CC-SEVRELOIRE.FR

DEPUIS LE 27 SEPTEMBRE 2015, LES PROPRIÉTAIRES OU EXPLOITANTS RESPONSABLES D'UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP) DOIVENT RÉALISER DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ.

AU PRÉALABLE, IL EST NÉCESSAIRE DE DÉPOSER UN DOCUMENT DE PLANIFICATION DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ AUX HANDICAPÉS (AD'AP) S'ENGAGEANT, SAUF DÉROGATION, À RÉALISER DES TRAVAUX DANS UN DÉLAI DÉTERMINÉ.

3 ans après cette échéance certains professionnels n'ont pas répondu à cette obligation et sont passibles de sanctions.

Pour éviter les sanctions et afin de faciliter la démarche, un nouveau formulaire officiel, cerfa n° 15797*01 est disponible sur le site de la Communauté de communes Sèvre & Loire afin de déposer une demande d'autorisation de travaux ou d'aménagements, (arrêté ministériel du 23 juillet 2018, complétant l'arrêté du 15 décembre 2014). Il s'adresse exclusivement aux propriétaires et exploitants d'un ERP de 5ème catégorie, commerces (type M), restaurants, débit de boissons (type N, d'une surface de vente inférieure à 50 m²) et locaux d'exercice de professions libérales. Ce formulaire simplifié, contient un guide pratique illustré avec 7 points clés. Il doit être déposé en mairie.

BON À SAVOIR

A la demande des associations de personnes en situation de handicap il est probable que des contrôles sur le terrain soient réalisés par le Ministère de la transition écologique et solidaire. Nous vous recommandons de prendre vos dispositions pour vous mettre en conformité avec la loi avant ces contrôles. Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter le service aménagement de l'espace à accessibilite@cc-sevreloire.fr ou au 02 51 80 65 30.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- consulter le site www.accessibilite-batiment.fr
- télécharger le CERFA sur : www.cc-sevreloire.fr

AGENDA DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

- **Vendredi 1er février à 19h**
Point de fuite avec N. Darwiche à Vallet
- **Vendredi 8 février à 20h30**
Soirée jeux Ludo'sphère à Vallet
- **Mercredi 13 février à 10h30 et à 11h**
Heure du conte à Vallet
- **Vendredi 15 février à 20h30**
À vos aiguilles !!! La Regrippière
- **Mercredi 20 février à 15h30**
Heure du conte à la Chapelle-Heulin
- **Mercredi 27 février à 15h**
DVD Mômes à La Boissière-du-Doré

ZOOM SUR

- « LES ATELIERS CONNECTÉS »
Les démarches administratives en ligne se multiplient. C'est pourquoi le Département de Loire-Atlantique souhaite accompagner les publics dans cette transition numérique. Accompagnement individuel et ateliers numériques gratuits seront proposés sur le réseau des bibliothèques, partenaire du projet.

Inscription sur le site des bibliothèques.



Télécharger le programme d'animations du Réseau des Bibliothèques sur bibliotheques.cc-sevreloire.fr

RENSEIGNEMENTS : RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES
02 40 33 91 84 / bibliotheques@cc-sevreloire.fr
www.bibliotheques.cc-sevreloire.fr

RAMASSAGE DE VOS POUBELLES ET SACS DE TRI



EN 2019, ATTENTION LE JOUR DE COLLECTE DE VOS BACS À ORDURES MÉNAGÈRES ET DE VOS SACS JAUNES DE TRI CHANGE

EN DÉCEMBRE 2018, VOUS AVEZ REÇU UN COURRIER AVEC UN CALENDRIER DE COLLECTE, VOUS INDIQUANT « QUAND SORTIR VOTRE POUBELLE ? » ET « QUOI METTRE DANS VOTRE SAC DE TRI ? ». LES CONSIGNES SUR CES DEUX SUJETS AYANT CHANGÉ AU 1ER JANVIER 2019, PENSEZ Y ! AINSI, CELA ÉVITERA DE RETROUVER DANS LES RUES DES BACS ET DES SACS EN DEHORS DE CES JOURS DE COLLECTE.

En effet, la Communauté de communes Sèvre & Loire a mis en place un nouveau circuit de ramassage des déchets afin d'harmoniser les pratiques sur l'ensemble du territoire et d'optimiser les coûts de collecte.

Auparavant, si vous sortiez, par exemple, votre poubelle le jeudi ou vendredi à Mouzillon, aujourd'hui le camion poubelle collectera vos déchets le mardi semaine impaire. Pour vérifier quel est votre nouveau jour de collecte consulter le site geolocalisation.cc-sevreloire.fr. Cet outil vous précisera, selon votre adresse postale, quand sortir votre poubelle et vos sacs jaunes de tri.

Ces informations sont très importantes !

Pour le confort de tous et pour éviter les insalubrités publiques dans nos rues, il est nécessaire de respecter ces nouvelles consignes. En effet, depuis le 1^{er} janvier un certain nombre de poubelles séjournent dans nos rues durant plusieurs jours et sont sorties selon l'ancien jour de passage du camion de collecte. Nos rues se retrouvent encombrées par les bacs et sacs empêchant le passage des piétons, poussette ou fauteuil roulant.

Aussi, il est indispensable de

- **sortir les bacs à ordures ménagères et/ou les sacs de**

tri, la veille au soir. Les collectes démarrent très tôt le matin.

- ne pas attacher ses sacs de tri aux poignées du bac poubelle.
- de déposer les sacs de tri au sol.

Retrouvez toutes les informations et les nouvelles consignes de tri sur www.cc-sevreloire.fr.

Le service déchets de la communauté de communes se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

RENSEIGNEMENTS : GESTION DES DECHETS / 02 51 71 75 71 / gestion-dechets@cc-sevreloire.fr

UN POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD) GRATUIT POUR TOUS, OUVRE À VALLET LE 1ER FÉVRIER



SÉPARATION, PROBLÈME DE VOISINAGE, LITIGE AVEC VOTRE EMPLOYEUR, QUESTIONS JURIDIQUES, CRÉDIT À LA CONSOMMATION, DROIT DES DES FEMMES... À PARTIR DU 1ER FÉVRIER 2019 DES EXPERTS SPÉCIALISÉS EN DROIT RÉPONDENT À VOS INTERROGATIONS GRATUITEMENT.

« La Communauté de communes Sèvre & Loire participe à l'ouverture d'un point d'accès au droit (PAD). Des permanences gratuites pour tous les habitants de nos 11 communes sont organisées à Vallet à partir du 1er février 2019. Prenez RDV auprès de l'accueil Sèvre & Loire au 02 51 71 92 12.

PLUS D'INFOS SUR WWW.CC-SEVRELOIRE.FR OU AU 02 51 71 92 12



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...